



LE POSTE ÉLECTRIQUE DES ÎLES : UNE TÊTE DE COMPOSITION DU SEUIL DE LA VALLÉE HYDROÉLECTRIQUE DE LA MOYENNE ROMANCHE.

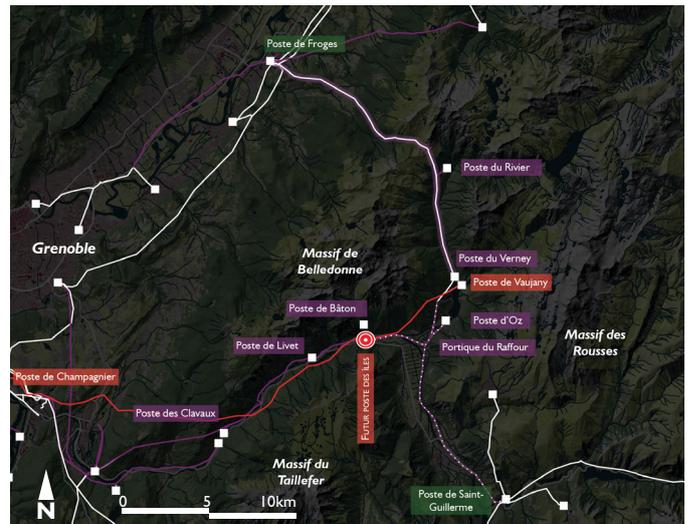
ÉTUDE D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Comment intégrer un poste de transformation électrique au coeur d'une vallée de montagne ?

Cette étude concerne l'intégration paysagère d'un futur poste de transformation électrique situé dans la vallée de la Romanche, aux portes du massif de l'Oisans (38). RTE, responsable du transport de l'électricité dans les territoires, possède un réseau dense de lignes aériennes haute et très haute tension dans cette vallée fortement marquée par la présence de l'activité hydroélectrique. Une portion du réseau la ligne Froges-Verney, longue de 18 km et vieille de 91 ans, se doit d'être remplacée. Néanmoins sa trajectoire actuelle emprunte le massif emblématique de Belledonne et rend de ce fait sa reconstruction complexe compte tenu des dommages environnementaux qu'elle générerait. La construction d'un poste de transformation électrique (400kV/63kV) dans la vallée de la Romanche permettra de garantir l'acheminement de l'électricité produite tout en augmentant la capacité d'absorption du réseau électrique. La technologie retenue pour la création du poste est dite «compacte», les transformateurs électriques étant renfermés sous plusieurs bâtiments de grande envergure. Avec une emprise au sol conséquente de deux hectares, et dans un contexte aux enjeux paysagers forts, ce projet ne peut être laissé au hasard. L'étude d'intégration paysagère propose ainsi des principes d'aménagement qui s'inscrivent dans une logique territoriale, affirment et valorisent les objets de l'énergie tout en répondant aux besoins du projet.

Inscrire le projet dans une logique de vallée.

Le diagnostic territorial pointe d'abord la singularité du paysage de l'Oisans dans son contraste entre un socle physique aux forces naturelles prononcées et un anthropisme marqué par l'activité hydroélectrique. L'exploitation de la puissance hydraulique a toujours été un moteur de développement des vallées de l'Oisans et un facteur de métamorphose de ses paysages. Hier l'époque de la « houille blanche » se manifestait par d'imposantes centrales hydroélectriques, monuments d'art et de technique ; aujourd'hui l'exploitation



LÉGENDE

- Ligne aérienne 63kV Froges-Verney supprimée à l'issue du projet
- Ligne aérienne 400kV Champagnier-Vaujany
- Réseaux aériens 63kV
- Futurs réseaux souterrains 63kV
- Futur poste électrique

Cartographie explicative du projet de création du poste des Îles et situation du projet.

Un exemple de poste de transformation électrique, le poste de Montagny-lès-Lanches (73).



hydraulique s'explique par de vastes projets d'infrastructures, véritable prouesse technique. Ainsi on assiste à une réelle évolution de l'inscription spatiale des objets de l'énergie : d'abord de l'ordre de l'architecture et du site ils s'étendent aujourd'hui à l'échelle des paysages.

Par ailleurs, le contexte économique change. Autrefois les centrales hydroélectriques assuraient l'alimentation électrique de nombreuses industries responsables du dynamisme de la vallée. Puis, l'effondrement progressif de cette activité a généré une forte déprise qui se cristallise dans les paysages.

Les projets hydroélectriques contemporains et plus spécifiquement la centrale hydroélectrique de Romanche-Gavet, viennent interroger le devenir des paysages et de la dynamique dont ils sont le reflet. Conscients de cet enjeu, les acteurs du territoire de la vallée portent aujourd'hui une démarche de revalorisation économique, touristique, industrielle

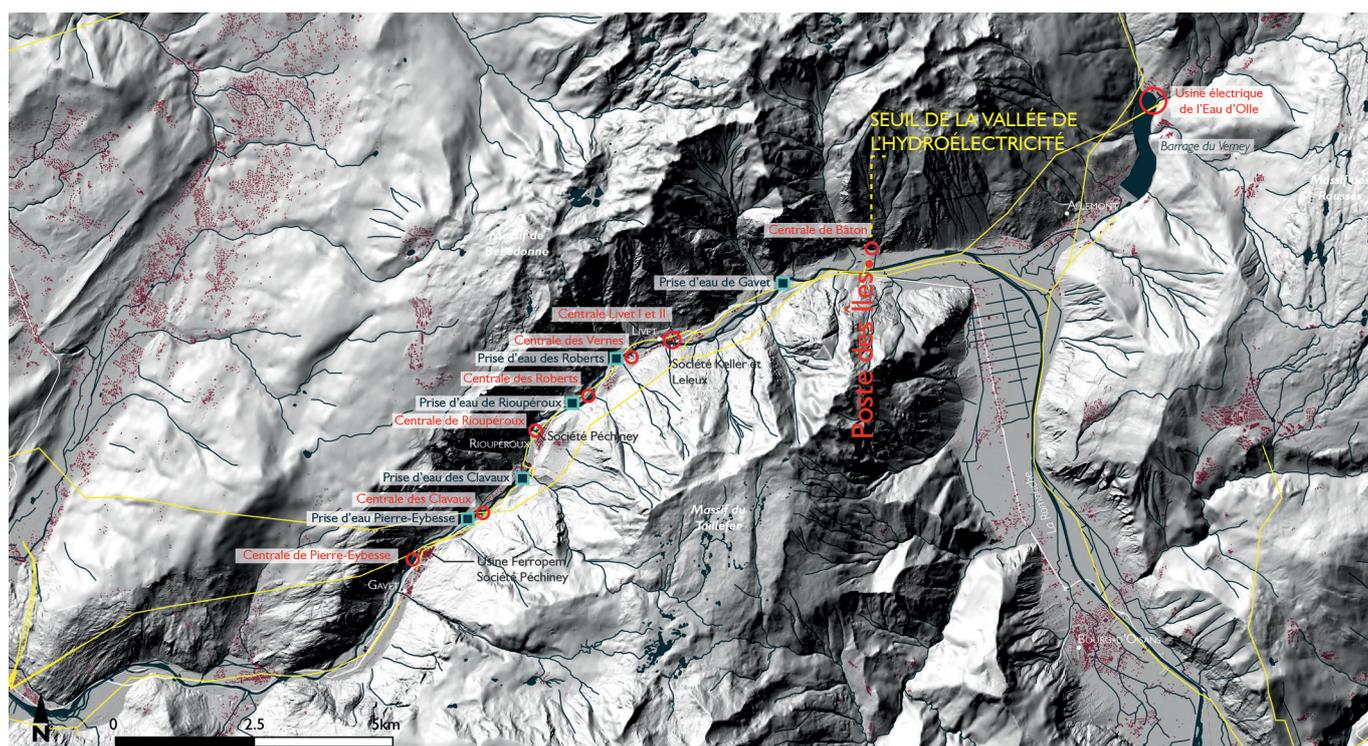
et patrimoniale. Établi à partir des paysages, cette démarche concertée vise à concilier attractivité du territoire et valorisation des ressources patrimoniales. La création d'une voie verte cheminant le long de la vallée constitue l'axe porteur de cette démarche.

Le futur poste de transformation électrique des îles se situe dans le périmètre concerné par cette étude. Il s'inscrit plus spécifiquement à l'extrémité amont de cette vallée qui est marquée par un effet de porte géologique. Le poste est à la fois intercalé entre la Romanche et la voie cyclable et à la fois situé en face d'une centrale hydroélectrique troglodyte. Il s'inscrit donc sur un itinéraire fréquenté et témoigne symboliquement du seuil de la vallée de l'hydroélectricité.

La position stratégique du poste en interaction avec le projet de revalorisation de la vallée assoie les enjeux paysagers du projet entre : inscription dans une logique territoriale et valorisation écopaysagère d'un site.



Du projet d'architecture au projet d'infrastructure : nouvelle inscription spatiale des objets de l'énergie dans les paysages.
De gauche à droite : Centrale des Vernes, Centrale de Livet, Prise d'eau de la centrale souterraine Romanche-Gavet.



Le poste des îles, un point d'interface situé à l'initiale de la vallée hydroélectrique de la moyenne-Romanche.
Un site inscrit dans une dynamique de valorisation économique, touristique et patrimoniale de la vallée hydroélectrique de Livet.

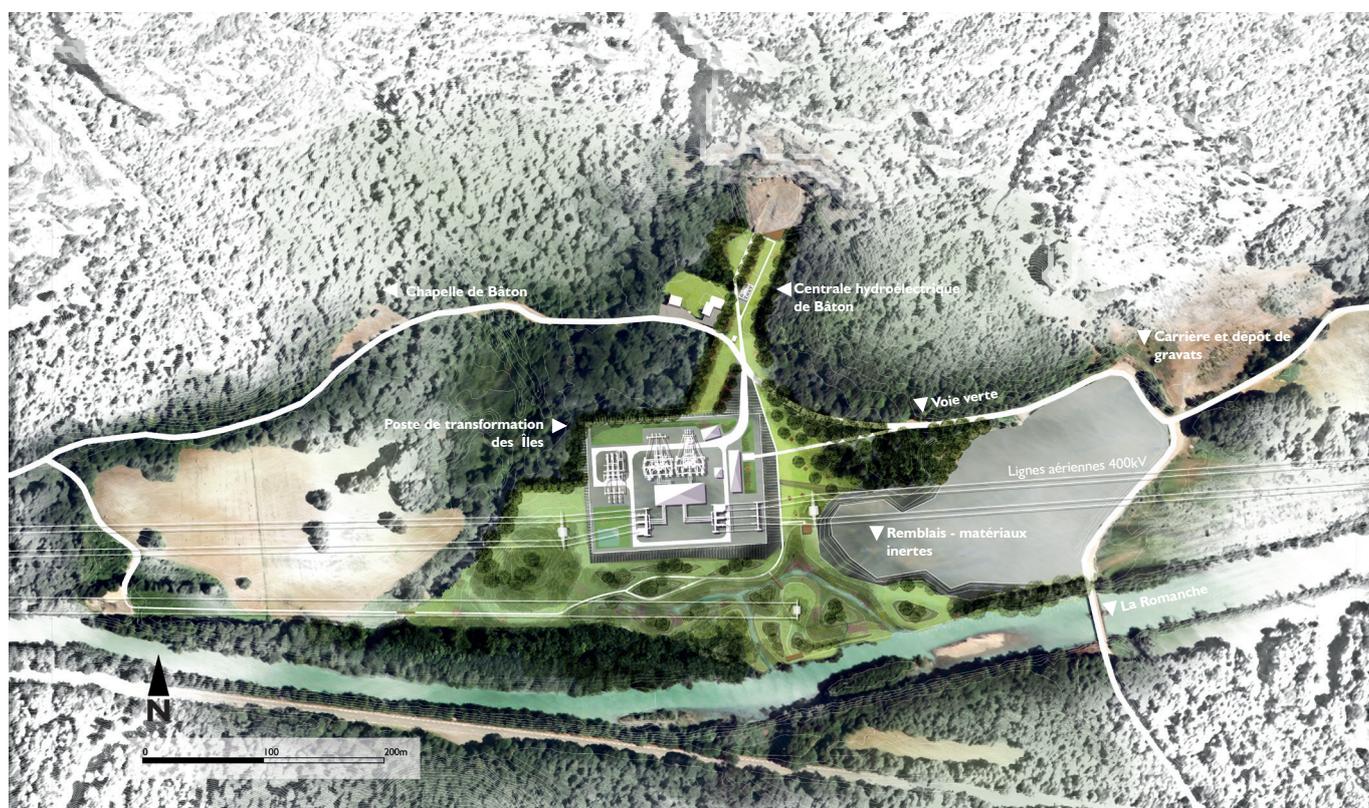
Le poste des îles, une tête de composition du seuil de l'hydroélectricité.

Dans cette vallée, peut-être plus qu'ailleurs, les paysages de l'énergie font sens et traduisent une longue histoire. Faire de ces infrastructures une fierté et un support de développement et d'attractivité, constitue le pilier central du projet. Le choix d'un scénario d'intégration paysagère mettant en valeur le poste en le montrant a été communément partagé et validé par les acteurs du projet.

Le projet développé propose ainsi de matérialiser le seuil de la vallée de l'hydroélectricité. Il s'articule autour de **deux axes forts qui traduisent le chemin de l'hydroélectricité** : de sa production à

son transport en passant par sa transformation. Des **cheminements scénarisés** sont développés depuis la centrale de Bâton (production), jusqu'au poste des Îles (transformation) puis sous les lignes aériennes (transport). La déambulation est rythmée de haltes qui invitent à s'approcher des infrastructures électriques, observer le paysage et s'arrêter pour une pause contemplative.

Les espaces sont pensés dans une volonté de **plus-value paysagère et environnementale** en restaurant les milieux dégradés et en valorisant plus largement les abords de la voie cyclable.



Esquisse de projet : dessin du seuil de l'hydroélectricité ▲

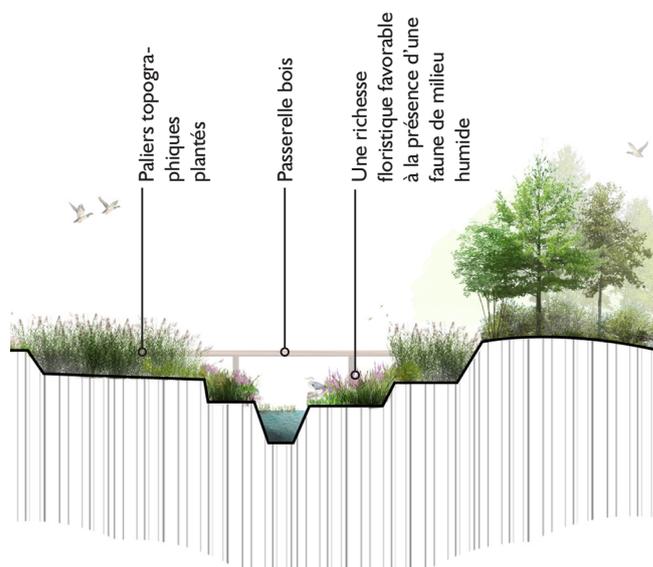


Vue du projet ▲
Un espace restauré et support de nouvelles fonctions.

La réflexion propose notamment de questionner le rôle du **réseau électrique** et d'en développer son **potentiel écologique**. Pour ce faire une stratégie de végétalisation des pieds de pylône et d'atténuation du passage des lignes aériennes est proposée. Préoccupations écologiques et paysagères se rejoignent également à travers la restauration de la trame hydrographique du site. Reprofilée et végétalisée celle-ci devient un milieu écologique qualitatif support de nouvelles aménités.

Les abords de la voie cyclable sont valorisés par une requalification de l'accès à la centrale de Bâton et un travail fin du végétal.

Les choix architecturaux du poste des îles restent quant à eux à définir. Néanmoins un certain **minimalisme architectural** est recherché pour répondre à la fonction industrielle du site.



Coupe du réseau hydrographique ▲
Un milieu écologique restauré



Vue du projet ▲

Les abords de la voie verte requalifiés, des entrées de site valorisés par une strate végétale contrastée.

Conclusion & perspectives

Le scénario d'intégration paysagère développé propose une intervention spatiale qui sort du périmètre stricte du poste pour investir le paysage. L'étendu du projet suggère alors une large mobilisation des acteurs du territoire puisque RTE ne peut s'engager sur l'ensemble des actions développées. Une synergie avec le projet de valorisation de la vallée et un portage politique sont à renforcer pour assurer la cohérence globale de ce projet. Le Plan d'Accompagnement de Projet mis en place par RTE dans le cadre de la création du poste pourrait permettre de financer les aménagements des abords de la centrale de Bâton sous réserve que les élus du territoire se saisissent de cette opportunité.

En outre, de nombreuses précisions techniques devront permettre d'alimenter la réflexion quant à l'intégration paysagère précise du poste notamment en terme de gestion des limites entre l'enceinte du poste et l'extérieur.